

Cohabiter avec la faune sauvage.

Gestion des milieux et des espèces



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

5.1 - Les combles, les greniers et les granges

Les combles et les greniers sont de plus en plus souvent aménagés pour l'habitation, au détriment d'un bon nombre d'espèces animales qui y trouvent refuge (chauves-souris, chouette effraie, insectes, fouine, petits rongeurs).

Pour que ces espaces conviennent à l'installation d'animaux, il faut d'une manière générale qu'ils soient assez volumineux, qu'ils soient à l'abri du jour et des courants d'air, pas trop encombrés, peu exposés aux dérangements, et accessibles par le toit (insectes, chauves-souris), par des ouvertures en façade (chouette effraie, chauves-souris) ou par un espace entre les murs et le toit (martinet noir, lérot).

Les problèmes causés par ces espèces sont principalement les salissures, les dégradations et le bruit. Sous les reposoirs habituels, les crottes de chauves-souris s'accumulent et risquent de salir les combles. La pose d'un film plastique sur le sol constitue un remède simple et efficace. Il permet en outre de récolter chaque année ce guano riche en nitrates qui constitue un précieux engrais organique. Dans le cas de la chouette effraie, il est possible d'installer un nichoir à l'intérieur contre la façade (sauf façade ouest). Cet espace ne communiquant qu'avec l'extérieur, déjections et pelotes de réjections seront déposées dans le nichoir et ne saliront pas les combles. Les situations dominantes sont toujours plus appréciées, le trou devra donc être situé assez haut sur la façade (minimum 7 mètres) et présenter un dégagement suffisant pour l'envol.

L'installation des guêpes, polistes, frelons sous la charpente et les tuiles est fréquente. Leur présence ne constitue pas un danger important si les combles sont peu fréquentés. Avec ces insectes, il convient cependant d'être prudent dans la proximité du nid et les gestes brusques sont à éviter, en particulier dans l'axe du trou de vol.

Il arrive que la fouine et les rongeurs endommagent la laine de verre. Il est donc recommandé de placer l'isolant au niveau du plancher plutôt que sous la toiture. Ensuite la seule protection efficace consiste à fermer tous les accès au matériau isolant à l'aide de grillage, planche ou ciment selon les cas). Les câbles électriques pourront également être protégés par des éléments métalliques en forme de "U" renversé, spécialement conçus.

Le bruit causé par les déplacements nocturnes de la fouine ou par les chuintements des jeunes chouettes effraies peut être gênant lorsque ces espèces sont installées au-dessus des chambres. Il est alors possible de limiter l'espace disponible aux animaux à la partie des combles la plus éloignée des chambres.

Quand les combles sont destinés à être aménagés pour l'homme, on peut également recourir à la solution précédente si l'on souhaite réserver un espace aux animaux.



La fouine

D'une taille voisine de celle d'un chat, la fouine est reconnaissable à sa large bavette blanche contrastant avec un pelage brun-gris.

C'est un hôte fréquent des habitations dont elle occupe les greniers, les combles et les granges, où elle trouve le calme et des conditions thermiques assez stables. Sa présence dans des habitations occupées est loin d'être exceptionnelle pourvu qu'elle y trouve un endroit inaccessible pour l'homme. D'ordinaire silencieuse, elle se montre plus bruyante lors des premières sorties des jeunes (juin) et à l'époque du rut (juillet-août). Son alimentation hivernale se compose de petits rongeurs et d'oiseaux alors qu'en été l'espèce est nettement frugivore.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB